<u>Informations Complémentaires sur l'emploi</u> :

Maître de Conférences - Sections CNU : 21e - 22e

N° d'emploi : 21/22 MCF 0083 Références Galaxie : 4307 Composante : **HISTOIRE-GEOGRAPHIE-PATRIMOINES**

Laboratoire : CREHS

Profil: Histoire et archéologie régionales, périodes médiévale et moderne.

<u>Job profile</u>: brève synthèse en anglais (300 caractères **maxi** espaces compris) sur le profil du poste.

The laureate will conduct his research within the CREHS' *Heritage*. *Territories*. *Economy* theme. It should focus on late Medieval – early Modern History of Northern France, with a strong opening towards archaeology and religious history.

Enseignement:

Profil : (200 caractères maxi) : Licence et Master histoire (dont Gestion du Patrimoine), histoire régionale (France Nord-Ouest). Sont attendues : - compétences en archéologie ; - implication dans l'organisation de la filière Patrimoine.

Champs de formation : « Patrimoines, Cultures, Territoires »

Département d'enseignement : UFR Histoire-Géographie-Patrimoines

Lieu(x) d'exercice : Université d'Artois (site d'Arras)

Equipe pédagogique : UFR Histoire-Géographie-Patrimoines

Nom directeur département : Anne DAGUET-GAGEY

Tel directeur de composante. : 06 08 32 82 87

Email directeur composante. : anne.gagey@univ-artois.fr

URL composante.:

http://www.univ-artois.fr/L-universite/UFR-et-IUT/Histoire-Geographie-Patrimoines

Recherche : EA 4027 Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS)

Profil: Histoire religieuse et archéologie fin période médiévale – première Modernité.

Domaine d'Intérêt Majeur (DIM) : « Patrimoines, Territoires et Transculturalités ».

Lieu(x) d'exercice : Site d'Arras de l'Université d'Artois

Nom directeur laboratoire: Charles GIRY-DELOISON

Tél directeur laboratoire : 03 21 60 38 21

Email directeur laboratoire : charles.girydeloison@univ-artois.fr

URL labo: http://crehs.univ-artois.fr/

Descriptif laboratoire:

Le Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS) est une équipe d'accueil (EA 4027) qui regroupe des historiens, des historiens de l'art et des arts et des archéologues, pour la plupart affectés à l'université d'Artois ou à l'ESPE-LNF. Il compte aujourd'hui 32 enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires dont 10 habilités à diriger des recherches, 23 chercheurs associés ainsi que 18 doctorants. Il bénéficie de l'étroite collaboration d'un Ingénieur de Recherche, d'un Ingénieur d'Études et d'une Chargée de gestion, responsables de la gestion administrative et de l'accompagnement à la recherche. Les recherches menées au sein du CREHS recouvrent les différentes périodes de l'histoire (de l'Antiquité à nos jours) et sont structurées en trois axes (Identités religieuses; Patrimoines. Territoires. Economie; Histoire de l'éducation) liés par deux thématiques transversales : les conflits ; les femmes ; la valorisation et l'édition critique de sources historiques. Le CREHS privilégie le développement de ses recherches au sein de réseaux nationaux et internationaux (projets ANR, GDR, GIS, Ministère de la Culture, etc.), sur des thématiques ouvertes à la pluridisciplinarité. Il est également fortement impliqué dans le tissu régional, et consacre une part de ses travaux à l'archéologie, à l'histoire et aux patrimoines des provinces constitutives des anciens Pays-Bas (Artois, Flandres, Brabant, Hainaut...), dont la richesse, en dépit des ravages des innombrables guerres, reste remarquable. Implanté à la Maison de la Recherche à Arras, il offre aux chercheurs et aux doctorants un environnement intellectuel et matériel privilégié, à moins de deux heures de train de la plupart des grands dépôts d'archives de l'Europe du Nord-Ouest.

Fiche AERES laboratoire:

https://www.aeres-evaluation.fr/content/download/23354/358102/file/E2015-EV-0623957P-S 2PUR150007790-006546-RD.pdf

Autres informations, moyens:

Description activités de recherche :

Historienne de formation (doctorat d'histoire) ayant des compétences avérées en archéologie, la personne retenue devra s'insérer dans l'axe *Patrimoines*. *Territoires*. *Économie* et, subsidiairement, dans l'axe *Identités religieuses* du CREHS. Ses travaux devront porter sur des thématiques qui relèvent principalement du patrimoine régional avec une forte connotation en histoire religieuse. Il sera également attendu qu'elle soit en capacité de poursuivre le travail entrepris par le CREHS sur le chantier de fouilles programmées de Gosnay, de s'investir dans de nouveaux projets archéologiques dans la région (Mont Saint-Éloi, Viel-Hesdin, etc.) et de contribuer à la mise en place d'un Projet commun de recherche (PCR) avec les structures archéologiques d'Arras et des communautés de communes environnantes.

Autres compétences souhaitées :

Très bonne expérience en archéologie. Une expérience pédagogique est requise.

<u>Mots clés</u>: (maximum 5 à choisir obligatoirement dans la liste des mots-clés **de la section** CNU du poste à pourvoir)

Archéologie ; Histoire médiévale ; Histoire moderne XVIe-XVIIIe siècles.

<u>Research fields EURAXESS</u>: (à choisir obligatoirement dans la liste « Champs de recherche EURAXESS »)

Archaeology; Local History; Medieval History; Modern History.

Procédure de candidature

 Le candidat doit procéder à l'enregistrement de son dossier sur le site du ministère chargé de l'enseignement supérieur via l'application GALAXIE disponible <u>du jeudi 21 février 2019</u> à 10 heures (heure de Paris) jusqu'au <u>mardi 26 mars 2019 à 16 heures</u> (heure de Paris) en veillant à indiquer une adresse électronique valide.

Le candidat réceptionne un courriel indiquant la procédure à suivre pour déposer les pièces de son dossier sur l'application de l'Université d'Artois « ESUP DematEC » (https://esup-dematec.univ-artois.fr/). L'envoi de ce courriel se fait, en règle générale, dans la journée qui suit l'inscription dans Galaxie, et le lundi matin pour les inscriptions du week-end.

<u>ATTENTION</u>: Nous rencontrons des problèmes avec les adresses mel live, hotmail et outlook. Dans la mesure du possible, merci de ne pas utiliser ces adresses mel dans Galaxie.

En cas de non réception dans ces délais, le candidat doit nous contacter par téléphone au 03 21 60 38 69.

2) Aucun dossier sur support papier ne sera accepté.

Le dossier est à adresser <u>uniquement</u> sous forme numérique, de préférence au format PDF, dans le bon sens de lecture, et devra comporter toutes les pièces exigées par la réglementation en vigueur (la **déclaration de candidature** doit obligatoirement nous parvenir **datée et signée**).

Il devra être déposé sur l'application « ESUP DematEC » au plus tard le <u>jeudi 28 mars 2019 à 16h00</u> (heure de Paris).

Les pièces à fournir pour la candidature à un poste d'enseignant-chercheur (professeur des universités et maître de conférences) sont recensées dans les arrêtés du 13 février 2015 (version consolidée au 13 décembre 2018) :

Arrêté du 13 février 2015 relatif aux professeurs des universités

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030337305&fastPos=1&fastReqId=14986 88349&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte

Arrêté du 13 février 2015 relatif aux maîtres de conférences

 $\frac{http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030337354\&fastPos=1\&fastReqId=135824509\&categorieLien=cid\&oldAction=rechTexte}$

Les candidats dispensés de l'inscription sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences (candidats exerçant actuellement une fonction d'un niveau équivalent à celle d'un enseignant-chercheur dans un établissement d'enseignement supérieur d'un Etat autre que la France), sont tenus de fournir tous les documents permettant d'établir le contenu, le niveau et la durée des fonctions exercées dans leur établissement d'origine <u>délivrés et authentifiés par les autorités compétentes dans le pays d'origine</u>.

Il vous est vivement recommandé de <u>ne pas attendre les derniers jours</u> pour vous inscrire sur Galaxie et pour déposer votre dossier sur l'application « ESUP DematEC ».

Tout dossier ou document déposé hors délai

Tout dossier incomplet à la date limite susmentionnée

SERA DÉCLARÉ IRRECEVABLE